



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
16 mai 2014  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-huitième session**  
Points 99 e) et 99 bb) de l'ordre du jour

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-neuvième année**

**Désarmement général et complet : transparence  
dans le domaine des armements**

**Adoption de mesures de confiance à l'échelon  
régional et sous-régional**

**Lettre datée du 14 mai 2014, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des observations du Vice-Ministre de la Défense de la Fédération de Russie, Anatoly Antonov, sur les déclarations des représentants de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et des États-Unis d'Amérique relatives au non-retrait des troupes russes de la frontière avec l'Ukraine (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 99 e) et 99 bb) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Vitaly Churkin



**Annexe à la lettre datée du 14 mai 2014 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Observations du Vice-Ministre de la Défense de la Fédération de Russie, Anatoly Antonov, sur les déclarations des représentants de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et des États-Unis d'Amérique relative au non-retrait des troupes russes de la frontière avec l'Ukraine**

Moscou, le 8 mai 2014

Ces derniers jours, des représentants officiels de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et des États-Unis d'Amérique ont annoncé que rien ne leur semblait indiquer que les positions des troupes russes le long de la frontière avec l'Ukraine avaient changé. Une fois de plus, les représentants de l'OTAN et, en particulier, leurs collègues des États-Unis n'ont pas pris la peine d'étayer leurs affirmations.

Nous voudrions souligner à ce sujet qu'à ce jour aucun État membre de l'Alliance atlantique, y compris les États-Unis, ne nous a informés officiellement que la Fédération de Russie avait omis de respecter ou directement violé ses obligations internationales concernant les armes classiques. Les partenaires occidentaux n'ont cependant eu de cesse de chercher à nous convaincre de faire unilatéralement preuve de transparence et d'accepter de nouvelles missions d'inspection sur le territoire russe.

Cette question a notamment été abordée lors de l'entretien téléphonique qu'ont eu récemment les Ministres de la défense de la Russie et des États-Unis, au cours duquel le général Sergueï Choïgou a informé son homologue que les unités russes avaient regagné leurs lieux de cantonnement permanents après les manœuvres effectuées au cours des derniers jours d'avril dans les zones limitrophes de l'Ukraine.

Nous souhaitons faire à ce sujet les observations suivantes. Dans le cadre du Traité sur le régime Ciel ouvert et du Document de Vienne de 2011, nous avons autorisé une dizaine de mesures d'inspection au cours des deux derniers mois, dont un survol d'observation ponctuel de la zone frontalière russe par l'Ukraine.

En outre, le 6 mai, un groupe américano-norvégien du Traité « Ciel ouvert » a effectué un vol d'observation régulier le long de la frontière avec les régions ukrainiennes de Kharkov et de Lougansk. Le 7 mai, il a survolé, au sud de Briansk, le territoire limitrophe des localités ukrainiennes de Gloukhov et Soumy. La Russie n'a entravé en aucune façon le choix de l'itinéraire de vol. Aucune activité militaire non déclarée n'a été signalée dans ces zones.

Les constatations de ces vols sont officiellement consignées dans des minutes en présence de représentants russes, mais ce sont les poncifs diamétralement opposés de la propagande, accusant la Russie d'enfreindre ses obligations, qui sont communiqués au grand public.

Pour prévenir toute nouvelle provocation, nous sommes allés jusqu'à retirer de la frontière les groupes tactiques qui s'entraînaient dans les champs de manœuvre.

Le Ministre russe de la défense en a d'ailleurs informé son homologue américain au cours de leur entretien téléphonique.

Pendant ce temps, les Forces armées ukrainiennes continuent de se concentrer à la frontière russe. Un groupe de 15 000 militaires ukrainiens y a été déployé. Un nouvel appel à la conscription a été lancé.

Parallèlement, les troupes de l'OTAN se renforcent en Europe orientale.

De telles mesures ne permettent guère de calmer les tensions alors que la crise se prolonge en Ukraine.

Pour sa part, la Fédération de Russie invite les « représentants officiels » de l'OTAN et du Pentagone à s'abstenir de tromper cyniquement la communauté internationale sur la réalité de la situation à la frontière russo-ukrainienne.

Nous considérons qu'alors que nous vivons à l'époque de l'Internet et des médias libres, il est absurde de s'entêter à infliger à la société occidentale les poncifs de la « guerre froide » qui avaient cours au siècle dernier, et que cela ne pourra nuire qu'à la réputation de ces « agents de la propagande » occidentale.

---